

LA VILLE VOUS INFORME

■ Coupez le moteur! ■

Le gouvernement du Québec, par le biais du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, vous incite à éviter la marche au ralenti inutile des moteurs des véhicules. Depuis plusieurs années, un grand nombre d'automobilistes ont pris l'habitude de laisser tourner le moteur de leur véhicule pendant qu'ils vont faire leur épicerie ou qu'ils vont au dépanneur, que ce soit par temps froid (pour le chauffage) ou par temps chaud (pour la climatisation). Outre le coût monétaire pour les automobilistes, cette pratique constitue surtout un gaspillage de ressources non renouvelables et participe au réchauffement climatique et à la pollution de l'air. De plus, laisser tourner un moteur au ralenti de manière excessive peut endommager les composantes du moteur, y compris les cylindres, les bougies et le système d'échappement.

Changer les habitudes de vie est une tâche difficile, mais il s'agit d'un beau défi à relever lorsque cela vise l'intérêt collectif et celui des générations futures. Le dynamisme et le sens collectif des citoyens et citoyennes de Carleton-sur-Mer semble être le gage d'un accueil favorable d'une telle initiative. (Source : Environnement Vert Plus)

■ Les animaux domestiques ■

Saviez-vous que le règlement sur les nuisances s'applique à tous les animaux, entre autres aux chiens et même aux chats? Le règlement stipule que les animaux doivent être gardés sur le terrain de leur propriétaire ou de leur gardien. Vous devez donc choisir un moyen adéquat pour empêcher votre animal d'aller dans la rue ou chez les voisins. Le propriétaire d'un animal qui le laisse errer est passible d'une amende.

De plus, la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune interdit à tout propriétaire ou gardien d'un chien de laisser errer l'animal dans un endroit où se retrouve du gros gibier. Cette loi prévoit une amende minimale de 250 \$ pour une telle infraction et permet également à un agent de protection de la faune d'abattre sur le champ un chien errant. Si vous avez des questions concernant cette loi, vous pouvez téléphoner au 418 392-4436.

- **Les chats** - Si vous nourrissez des chats errants et qu'ils viennent en grand nombre sur votre propriété, dites vous qu'ils

doivent aussi se rendre chez vos voisins. Nous avons reçu dernièrement à l'hôtel de ville certaines plaintes concernant cette situation. Nous vous demandons donc d'éviter d'attirer chez vous en grand nombre des chats errants, car ils deviennent une nuisance pour votre voisinage, notamment par leurs excréments.

■ Pensons recyclage ■

Plusieurs personnes ou commerçants dans notre communauté ne recyclent toujours pas ou presque pas. Un petit effort de votre part aide notre environnement immédiat en évitant d'enfouir des matières recyclables et ne vous demande pas ou peu d'efforts. Merci de votre collaboration!

■ Une artiste de Carleton-sur-Mer finaliste à voirGRAND.tv ■

Toutes nos félicitations à l'artiste-peintre et entrepreneure Edith Jolicoeur qui a été choisie parmi 250 candidats en audition pour être l'une des 7 finalistes de la télé-réalité VoirGRAND.tv, première télé-réalité consacrée à la relève entrepreneuriale au Québec.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – 2010

Veillez prendre note que les membres du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer siégeront aux dates et aux endroits suivants pour l'année 2010 :

Date	Heure	Endroit
Le lundi 1 ^{er} mars	20 h	salle Lavoie-St-Laurent
Le mardi 6 avril	20 h	salle Lavoie-St-Laurent
Le lundi 3 mai	20 h	salle Lavoie-St-Laurent
Le lundi 7 juin	20 h	salle de l'O.T.J. de Saint-Omer
Le lundi 5 juillet	20 h	salle de l'O.T.J. de Saint-Omer
Le lundi 2 août	20 h	salle de l'O.T.J. de Saint-Omer
Le mardi 7 septembre	20 h	salle Lavoie-St-Laurent
Le lundi 4 octobre	20 h	salle Lavoie-St-Laurent
Le lundi 1 ^{er} novembre	20 h	salle Lavoie-St-Laurent
Le lundi 6 décembre	20 h	salle Lavoie-St-Laurent

Bienvenue à toute la population!

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Le lundi 1^{er} mars, 16 h.

CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-OMER

Les membres des Chevaliers de Colomb de Saint-Omer sont invités à leur réunion mensuelle qui aura lieu au local des chevaliers **le lundi 8 février prochain à 19 h 30**. Venez en grand nombre!

CHEVALIERS DE COLOMB DE CARLETON

■ Levée de fonds ■

Les Chevaliers du conseil 3462 de Carleton, en collaboration avec la Ville de Carleton sur Mer, organisent une levée de fonds pour une **famille victime d'un incendie** survenu le 25 janvier dernier. Cette famille de trois enfants s'est retrouvée totalement démunie à la suite de ce malheur. Des dons en argent pourront être faits à l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Cette levée de fonds aura lieu officiellement du 28 janvier au 11 février 2010. Un reçu officiel pour fin d'impôt sera émis sur demande ou avec don de 10 \$ et plus. Les organisateurs invitent les gens de la communauté à être généreux dans un geste de solidarité pour cette famille dépourvue de tout. Pour information, vous pouvez contacter M. Fernand Dion au 418 364-3510 ou M. Charley Day au 418 364-7558.

■ Déjeuner communautaire ■

Les Chevaliers de Colomb du conseil 3462 de Carleton organisent un **déjeuner communautaire**. L'activité aura lieu **le dimanche 7 février prochain**, de 8 h à 12 h, à la salle Charles-Dugas. Le coût est de 7 \$ par personne et 15 \$ par famille. Les Chevaliers de Colomb de Carleton vous attendent en grand nombre, et au plaisir de vous voir!

■ Réunion mensuelle ■

Les membres des Chevaliers de Colomb de Carleton sont invités à leur réunion mensuelle qui aura lieu le **mardi 16 février** prochain à 20 h. Venez en grand nombre!

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-OMER

Le lundi 15 février, la St-Valentin sera soulignée aux Arpents Verts. Randonnée à partir de 10 h 30 afin de se rendre au chalet. Dîner, menu Dixie Lee. Coût : 5 \$. Bienvenue!

Réservation : 418 364-3083 (Nicole B., présidente)

DES TROUVAILLES POUR TOUS!

Le comptoir d'entraide Aux Trouvailles de Carleton-sur-Mer, situé au sous-sol de l'hôtel de ville, entrée ouest, désire informer la population que la grande vente de fin de saison est débutée et se poursuivra jusqu'au 12 mars 2010 inclusivement. Venez vous faire des sacs de vêtements à 5 \$ ou acheter des vêtements et chaussures à deux pour le prix d'un. Les heures d'ouverture sont du lundi au jeudi de 13 h à 16 h et le jeudi soir de 18 h à 21 h.

PRÉPARATION AU BAPTÊME

il y aura une rencontre préparatoire au baptême **le mardi 2 mars, à 19 h 30**, à la sacristie de l'église de Carleton. Tous les parents, parrains et marraines qui prévoient un baptême prochainement sont invités.

Information : 418 364-7633 (Elizabeth d'Amboise)

BINGO À L'O.T.J. DE SAINT-OMER

Venez vous divertir en jouant au bingo à l'O.T.J. de Saint-Omer les dimanches à 19 h 30. Il y a un gros lot de 500 \$ tous les dimanches. Les parties régulières sont à 50 \$ et les jeux sont à 75 \$. Bienvenue à tous!

BINGO À CARLETON-SUR-MER

Vous êtes invités à votre bingo hebdomadaire à la salle Charles-Dugas de Carleton-sur-Mer tous les vendredis à 19 h 30, 1 650 \$ en prix à gagner. Bienvenue à tous!

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE SAINT-OMER

Le comptoir d'entraide de Saint-Omer, situé à l'O.T.J., vous invite à venir voir les belles choses qu'il contient aux heures suivantes :

mardi et jeudi de 13 h à 16 h

jeudi de 18 h 30 à 20 h 30

Le comptoir, comprenant 3 étages dont un réservé spécialement aux vêtements pour enfants, vous offre des articles de cuisine, vaisselle, livres, poussettes, chaises hautes, vêtements pour hommes et femmes, etc. Certains articles sont offerts pour aussi peu que 25 et 50 cents!

Au lieu de jeter aux rebuts certains articles qui sont encore en bon état, nous sensibilisons les citoyens à nous les apporter, ce qui aura comme conséquence de diminuer le volume des matières résiduelles transportées au site d'enfouissement.

Les profits du comptoir vont au fonctionnement de l'O.T.J. de Saint-Omer. Nous voulons également remercier notre fidèle clientèle.

Information : 418 364-7506 (Cécile Leblanc Caissy)
ou 418 364-7222 (Suzanne Doucet)

REMERCIEMENTS

COLLECTE DIOCÉSAINNE 2009

Le conseil de Fabrique de Carleton aimerait remercier très sincèrement tous ceux et celles qui ont participé à la collecte diocésaine de l'année 2009. Cette collecte a rapporté la somme de **7 928,58 \$**, et 50 % de ce montant a été retourné à la Fabrique de Carleton, soit **3 964,29 \$**.

Un très grand merci à tous les bénévoles qui ont accepté de nous aider pour cette levée de fonds. Leur travail remarquable a permis de mener à bien cette tâche qui permet d'apporter une aide financière, non seulement au diocèse, mais également à notre paroisse. Finalement, merci à vous tous, paroissiens et paroissiennes, qui avez collaboré si généreusement en offrant vos dons. Recevez toute notre gratitude.

PREMIERS RÉPONDANTS

Nouveau défi dans la communauté de Carleton-sur-Mer! L'équipe des premiers répondants, secteur Saint-Omer, offrira une formation initiale à la fin février 2010. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Mme Lucille Caissy (418 364-7619), M. Luc Caissy (418 364-5433) ou M. Régent Leblanc (418 364-6200).

SOIRÉE TAIZÉ

Le **lundi 8 février 2010**, de 19 h à 20 h, à l'église St-Joseph de Carleton. En cette période hivernale, notre rendez-vous mensuel des soirées Taizé vous permettra de réchauffer votre cœur.

En quoi consiste ces soirées Taizé? Pour bien des gens, c'est la rencontre avec ce qu'il y a de plus intérieur en nous. Une façon nouvelle de se joindre au Seigneur. Au delà des chants, de la musique (piano et flûte traversière) et de la méditation, il y a le partage de la parole de Jésus qui nous unit. Comme de plus en plus de gens découvrent que la soirée Taizé est différente dans son approche, ils réalisent qu'elle n'a pas son pareil. L'équipe de pastorale paroissiale vous convie ainsi à partager cet instant privilégié dans l'esprit de Taizé. Une expérience offerte à tous les chrétiens du secteur Mathurin-Bourg (paroisses de Nouvelle, Saint-Omer, Carleton et Maria). Ne manquez pas ce rendez-vous ! « *Sonde ton cœur et vois si cela te convient.* »

Note : s'il y a tempête, la rencontre sera reportée avec avis dans le prochain journal.

ACTIVITÉS DE CENTR'ELLES

Centr'Elles, le centre de femmes de la MRC Avignon, vous invite, membres et non-membres, à ses prochaines activités.

Le jeudi 11 février 2010 de 9 h à 15 h à Centr'Elles : Journée d'ateliers de sensibilisation à la culture micmac offerte par le Service de santé communautaire de la réserve Gesgapegiag. Dîner offert sur place. Gratuit.

Le mardi 16 février 2010 à 17 h à Centr'Elles : Souper-causerie avec Mme Édith Bujold, auteure du livre *Et passer au travers...* Gratuit.

Le mardi 23 février 2010 de 18 h 30 à 20 h 30 à Centr'Elles : Atelier *La cuisine naturelle* avec Mme Diane Veillette, naturothérapeute. Gratuit.

Le lundi 8 mars 2010 lors d'un 5 à 7 à la salle Galgoasiet de la réserve de Gesgapegiag (Maria) : Journée internationale des femmes qui marquera le lancement des activités entourant le 10^e anniversaire de la marche mondiale des femmes. Participez à ce 5 à 7 inspiré des saveurs du monde. Billet : 5 \$.

Pour plus d'information ou pour inscription, contactez le 418 364-3157 ou passez au 303, route 132 Ouest à Saint-Omer. Bienvenue à toutes les femmes!

PATINOIRE EXTÉRIEURE DE L'O.T.J. DE SAINT-OMER – SEMAINE DE RELÂCHE

Voici l'horaire du local des patineurs pour la semaine de relâche (du 27 février au 7 mars), si la température le permet :

Lundi :	Hockey libre14 h à 21 h
Mardi :	Hockey libre14 h à 21 h
Mercredi - jeudi - vendredi :	Patinage libre14 h à 15 h Hockey libre15 h à 18 h Patinage libre18 h à 19 h Hockey libre19 h à 21 h
Samedi – dimanche :	Hockey libre9 h à 11 h Patinage libre11 h à 14 h Hockey libre14 h à 18 h

ACTIVITÉS SPORTIVES LIBRES À L'ÉCOLE ANTOINE-BERNARD - TARIFICATION

Le service de la culture et des loisirs de la Ville de Carleton-sur-Mer vous rappelle que depuis le 18 janvier dernier, des frais de **3 \$ par personne** s'appliquent pour pratiquer l'une des activités libres d'offertes en soirée dans les gymnases de l'école Antoine-Bernard (hockey, volley-ball, soccer, basket-ball, badminton).

Pour toutes questions relatives aux sports et loisirs, vous pouvez communiquer avec nous au 418 364-7073, poste 231.

LA SEMAINE DE RELÂCHE APPROCHE!

Du 27 février au 7 mars prochain, le service de la culture et des loisirs de la Ville de Carleton-sur-Mer vous convie à participer aux nombreuses activités qui auront lieu au cours de la semaine.

Nous vous invitons à consulter la programmation complète des activités qui sera distribuée dans tous les foyers de Carleton-sur-Mer dans la semaine du 14 février.

FONDS DE VISIBILITÉ CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE

Dans le cadre des ententes conclues entre Cartier Énergie Éolienne et la Ville de Carleton-sur-Mer, Cartier Énergie Éolienne a accepté de venir en aide, à titre de citoyen corporatif, aux différents organismes sans but lucratif œuvrant sur le territoire de la municipalité en instituant un fonds désigné comme le « Fonds de visibilité », destiné à contribuer au développement social et communautaire. À cette fin, Cartier Énergie Éolienne a convenu de verser aux organismes un montant annuel de 27 500 \$, par l'intermédiaire de la Ville de Carleton-sur-Mer, pendant toute la durée d'exploitation du parc éolien.

Est admissible tout organisme à but non lucratif ou comité de Carleton-sur-Mer reconnu par la Ville de Carleton-sur-Mer, ayant son siège social et/ou œuvrant à Carleton-sur-Mer et dédié à l'amélioration de la vie sociale, culturelle ou économique de Carleton-sur-Mer et de ses résidents. Les dates limites pour déposer une demande en 2010 sont les suivantes : **26 février et 27 août.**

La politique complète ainsi que les formulaires de demande sont disponibles à l'hôtel de ville et sur notre site web au www.carletonsurmer.com/ville.

Information : 418 364-7073, poste 231

SKI ALPIN ET PLANCHE À NEIGE AU PETIT CHAMONIX (MATAPÉDIA)

Les jeunes de 10 ans et plus sont invités à profiter d'un service de transport en autobus tous les samedis pour aller skier au Petit Chamonix à Matapédia. Les jeunes âgés de 10 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

- Départ du Restaurant le Héron (Carleton) à 8 h
- Départ du Dépanneur Ultra (Saint-Omer) à 8 h 10
- Départ du Petit Chamonix pour le retour à 16 h

Coût : 12 \$ (transport et billet de remontée inclus)

Information : 418 364-7073, poste 231

AVIS PUBLICS (3)

1^{ER} AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que lors de la réunion ordinaire du conseil de ville de Carleton-sur-Mer tenue le 1^{er} février 2010, le règlement numéro 2010-167 abrogeant le règlement 2007-107 concernant le Programme d'aide à la revitalisation des artères commerciales de la ville de Carleton-sur-Mer a été adopté.

Ledit règlement est actuellement déposé au bureau de la soussignée et peut être consulté pendant les heures d'affaires. Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

2^F AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que lors de la réunion régulière du conseil de ville de Carleton-sur-Mer tenue le 1^{er} février 2010, le règlement numéro 2010-168 concernant la tarification d'utilisation du site de transbordement des matériaux secs a été adopté.

Ledit règlement est actuellement déposé au bureau de la soussignée et peut être consulté pendant les heures d'affaires. Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

3^F AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que lors de la réunion régulière du conseil de ville de Carleton-sur-Mer tenue le 1^{er} février 2010, le règlement numéro 2010-169 concernant la tarification pour le patinage libre à l'aréna, le ski aux Arpents Verts, les activités libres et autres services de loisirs a été adopté.

Ledit règlement est actuellement déposé au bureau de la soussignée et peut être consulté pendant les heures d'affaires. Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 5 février 2010.

Caroline Asselin

Directrice générale et greffière

(parution et publication *Du coin de l'œil*, le 5 février 2010)

EMPLOI ÉTUDIANT – ÉTÉ 2010

Animateur-coordonnateur / animatrice-coordonnatrice au camp de jour Lions

(1 poste à 12 \$ / h - 10 semaines à 40 h / semaine)

Sous la responsabilité du Service de la culture et des loisirs, l'animateur-coordonnateur ou l'animatrice-coordonnatrice devra planifier et organiser l'ensemble des activités du camp de jour.

Exigences :

- Être étudiant de niveau collégial ou universitaire de préférence dans une discipline pertinente au poste;
- Être âgé d'au moins 18 ans;
- Avoir de l'expérience en animation auprès des jeunes;
- Posséder des qualifications de base en premiers soins (un atout);
- Être motivé et créatif;
- Avoir le sens des responsabilités et être autonome.

Les personnes intéressées à postuler doivent faire parvenir leur candidature accompagnée d'une lettre adressée à Pascal Alain avant le vendredi 16 avril 2010, 16 h à l'adresse suivante :

Service de la culture et des loisirs, Ville de Carleton-sur-Mer
629, boulevard Perron, Carleton (Québec) G0C 1J0
Tél. : 418 364-7073, poste 230 – Téléc. : 418 364-7314
pascal.alain@carletonsurmer.com

COURS D'HISTOIRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

M. Jean Thibault, musicien de Carleton-sur-Mer, propose un cours visant à mieux connaître les grands compositeurs tels Bach, Mozart, Beethoven, Schubert ainsi que les chefs-d'œuvre qui ont immortalisé leurs noms. Un fascinant voyage à travers l'histoire, retraçant l'évolution du langage musical du XVII^e au XX^e siècle, par le biais d'extraits sonores et de commentaires.

Quand : les lundis de 19 h à 21 h – Du 1^{er} mars au 5 avril (6 cours).
Chacune des rencontres est consacrée à un compositeur en particulier.

Clientèle : Tous les mélomanes désirant approfondir leur culture musicale et faire des choix éclairés pour leur discothèque personnelle. Aucune connaissance théorique requise.

Coût : 100 \$

Lieu : salle Lacroix de l'hôtel de ville

Information et inscription : 418 364-7073, poste 231

* Un minimum d'inscriptions est requis, **inscription obligatoire**

* Inscription avant le 19 février 2010

QUAI DE CARLETON

Une rencontre aura lieu dans la deuxième semaine de février concernant la vocation du quai et du port de Carleton. Si des changements à la vocation du quai de Carleton pourraient avoir un impact sur votre entreprise, veuillez contacter Mme Caroline Asselin au 418 364-7073, poste 223, pour lui faire part de vos commentaires.

CENTRE D'ARTISTES VASTE ET VAGUE

Exposition jusqu'au 20 février 2010 – JEAN-PHILIPPE ROY – Rimouski, Québec – Sculpture – *Récits et détails*.

Les figures que Jean-Philippe Roy représente sont souvent populaires et, par conséquent, largement partagées culturellement. Les accidents plastiques arrachent ses formes à leur universalité générique et leur trace spécifique devient le sceau de leur unicité, les enchaînent à jamais à la réalité première de l'objet.

Ces dernières années, Jean-Philippe Roy abordait à travers ses œuvres les notions de distance, de transparence et d'opacité, de narration et d'immédiateté et, plus récemment, de sacré. Dans l'exposition présentée à Vaste et Vague, les œuvres représentent des lieux. Qu'elles réfèrent à l'architecture, au paysage ou qu'elles soient directement prélevées dans l'ordinaire de notre quotidien, les figures singulières représentées sont agglomérées en des œuvres composites qui ouvrent sur différents récits. L'expérience de ces œuvres s'effectue à la manière de souvenirs, où le regardeur suit le fil imaginaire de sa pensée. En émergent des récits qui se dilatent ou se contractent, suivant la volumétrie des objets et qui ouvrent sur différents mondes fictifs.

L'exposition est en cours jusqu'au 20 février 2010.

Ouvert du mardi au samedi de 13 h à 16 h
et les mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h 30. Entrée libre.

Salle Desjardins - Quai des arts - Bienvenue à tous!
Information : 418 364-3123 (Guylaine Langlois, directrice générale) / cvaste.communication@globetrotter.net